

Jiangsu Zeversolar New Energy Co., Ltd.

Tél. : +86 512 6937 0998

Fax : +86 512 6937 3159

Site Internet : www.zeversolar.com

Adresse de l'usine : No.588 Gangxing Road, Yangzhong, Jiangsu, Chine

Adresse du siège social : Building 9, No.198 Xiangyang Road, Suzhou 215011, Chine

Garantie constructeur limitée de 5 ans pour les produits Eversol, Evershine et Zevelution et garantie constructeur limitée de 2 ans pour les produits de surveillance

Pour les produits Eversol, Evershine et Zevelution dans les gammes de produits suivantes :

Eversol TL1000, Eversol TL1500, Eversol TL2000, Eversol TL3000, Eversol TLC10K, Eversol TLC15K, Eversol TLC17K, Eversol TLC20K, Evershine TL3680, Evershine TL5000, Evershine TLC4000, Evershine TLC5000, Evershine TLC6000, Evershine TLC8000, Evershine TLC10000, Zevelution 1000S, Zevelution 1500S, Zevelution 2000S, Zevelution 3000S, Zevelution 3000SE, Zevelution 3680SE, Zevelution 3680, Zevelution 4000, Zevelution 5000, Zevelution Pro 33k

et les produits de surveillance avec date de fabrication à partir du 15 juillet 2015, Jiangsu Zeversolar New Energy Co., Ltd., dont le siège social se trouve à Suzhou (Chine) (« **Zeversolar** »), offre aux acheteurs finaux une garantie constructeur limitée de 5 ans pour les produits Eversol, Evershine et Zevelution dans les gammes de produits précitées et une garantie constructeur limitée de 2 ans pour les produits de surveillance associés (la « **période de garantie** » correspondante), conformément aux dispositions ci-après (« **garantie limitée** »). Toute revendication juridique de la part du titulaire de la garantie à l'égard du vendeur/revendeur des produits inclus dans cette garantie (ci-après « **produits** ») ne s'en trouvera ni exclue ni limitée.

1. Titulaire de la garantie / Champ d'application

La garantie limitée s'applique à l'acheteur final qui fait installer le produit pour la première fois par une entreprise spécialisée (« **titulaire de la garantie** »). La garantie limitée ne peut pas être transférée et s'applique exclusivement aux produits installés et exploités dans les régions suivants :

UE, Taïwan, Inde, Philippines, Malaisie, Mexique, Thaïlande, Sri Lanka, Pakistan, Chili, Égypte, Bangladesh, Chine

2. Conditions de garantie

Les conditions suivantes s'appliquent aux garanties de 5 et de 2 ans. Dans chaque cas, la période de garantie commence à compter de la date d'achat.

a. Droits découlant de la garantie / Portée de la garantie / Clause de non-responsabilité

En cas de défaut relatif à l'un des produits précités et installés de manière professionnelle, survenant au cours d'une opération de routine pendant la période de garantie et signalé de manière appropriée, Zeversolar procédera, à sa discrétion :

- à la réparation dans les locaux du titulaire de la garantie ; ou

- au remplacement par un produit identique ou un produit équivalent en termes de modèle et d'âge

à moins qu'une exclusion de la garantie limitée conformément à la clause 2.c. ne s'applique, que le service de garantie ne puisse pas être fourni ou qu'il implique des dépenses disproportionnées.

Une disproportion est réputée exister si

- les coûts de réparation/remplacement imputés à Zeversolar dépassent considérablement la valeur du produit ; ou
- le produit ne peut pas être remplacé sans restrictions importantes au niveau de l'exploitation.

Un défaut dans ce contexte se réfère exclusivement à une situation dans laquelle le produit n'a pas la qualité attendue conformément à la description du fonctionnement et de la performance (partie du contenu de la livraison) qui est fournie dans la documentation du produit, des écarts mineurs pouvant être ignorés (ci-après « **défaut** »).

Dans le cas de réclamations au titre de la garantie, les travaux de réparation, le matériel requis pour les travaux de réparation et, dans le cas d'un remplacement, le produit de remplacement livré sont gratuits pour le titulaire de la garantie.

Aucun autre coût lié aux travaux de réparation ou de remplacement, y compris les frais de transport applicables pour le produit de remplacement et le retour de l'ancien produit, les frais de déplacement des installateurs, les coûts de montage/démontage et les frais propres au titulaire de la garantie (coûts internes), n'est comptabilisé ou remboursé aux termes de la présente garantie limitée. Aucune autre revendication du titulaire de la garantie à l'égard de Zeversolar ne découle de la présente garantie limitée. Toute autre revendication, notamment d'indemnisation de dommages directs ou indirects et d'indemnisation de dommages résultant de la perte de revenus, est exclue.

Toute responsabilité légale obligatoire du fabricant à l'égard du titulaire de la garantie, en particulier en vertu de la loi applicable relative à la responsabilité du fait des produits, n'est pas affectée.

b. Affirmation des droits à garantie / Mise en œuvre de mesures sous garantie

Afin de faire valoir les revendications découlant de la garantie limitée, un avis de défaut(s) devra être soumis à Zeversolar durant la période de garantie et au plus tard trente (30) jours après l'apparition du(des) défaut(s) via la page d'accueil www.zeversolar.com/service/online-claim, accompagné de la preuve de la conclusion d'un contrat de garantie, par l'envoi des documents suivants :

- la facture ;
- la carte de garantie de la garantie limitée ; et
- la preuve d'une installation conforme par une entreprise spécialisée.

Si l'avis de défaut(s) soumis est incomplet, Zeversolar se réserve le droit de suspendre le service de garantie jusqu'à ce qu'un avis de défaut(s) complet lui soit soumis. Après réception d'un avis de défaut(s) approprié et complet, Zeversolar décidera, à sa discrétion, des mesures à prendre dans le cadre du service de garantie.

Par sa réclamation au titre de la garantie, le titulaire de la garantie accepte d'assumer les coûts spécifiés au point 2.a qui sont à charge du titulaire de la garantie et qui ne sont pas inclus dans la garantie limitée (frais de transport pour le produit de remplacement et le produit à retourner, par exemple). Dans le cas d'une réclamation au titre de la garantie, le titulaire de la garantie sera informé, à sa demande, du montant de ces coûts supplémentaires.

Tant dans le cas de la réparation que du remplacement, Zeversolar a le droit d'utiliser des pièces de rechange d'occasion et des pièces/produits réparés. Si le service de garantie fourni par Zeversolar consiste à remplacer un produit, le produit défectueux devra être retourné à Zeversolar, suffisamment sécurisé et protégé pour le transport, ou devra être préparé pour être récupéré par Zeversolar au plus tard dans les trois semaines suivant l'envoi du produit de remplacement. En cas de récupération du produit défectueux, il conviendra d'en discuter au préalable avec l'équipe du service client de Zeversolar. Dès réception du produit défectueux par Zeversolar, la propriété du produit retourné est transférée à Zeversolar et la propriété du produit de remplacement est transférée au titulaire de la garantie. Si le produit défectueux n'est pas retourné à Zeversolar ou préparé pour être récupéré par Zeversolar dans le délai mentionné ci-dessus ou si le titulaire de la garantie ne parvient pas à convenir d'une date pour la récupération du produit, un contrat d'achat s'appliquant au produit de remplacement sera réputé conclu avec le titulaire de la garantie auquel sera imputé le prix catalogue du produit de remplacement. La propriété du produit de remplacement est transférée au titulaire de la garantie après paiement du montant de la facture. Le remplacement ou la réparation du produit n'entraînent pas une extension de la période de garantie originale du produit.

Si, au cours du traitement d'une réclamation au titre de la garantie, il est constaté, après inspection, que le produit n'est pas défectueux et, en conséquence, que la réclamation au titre de la garantie n'est pas valable, Zeversolar facturera au titulaire de la garantie un taux forfaitaire de ____ euros pour l'inspection. Par sa réclamation au titre de la garantie, le titulaire de la garantie accepte d'assumer les coûts encourus, et ce uniquement si aucun défaut n'a été constaté.

c. Exclusion de la garantie limitée

Sont exclues toutes les réclamations découlant de la présente garantie limitée si l'une quelconque des circonstances suivantes a provoqué ou du moins contribué à la défectuosité du produit, étant entendu que la présence de ces circonstances constitue une justification pour une présomption réfragable de cette causalité :

- dommages dus au transport
- installation et/ou mise en service incorrecte
- utilisation incorrecte ou inappropriée du produit — en particulier si le produit est utilisé avec un dispositif de protection défectueux
- installation non conforme aux spécifications du fabricant — en particulier si la ventilation est insuffisante
- défauts provoqués par d'autres composants du système
- non-respect des consignes de sécurité applicables
- entretien non effectué dans l'intervalle de maintenance spécifié
- usure normale
- réparations ou modifications non autorisées effectuées par le titulaire de la garantie ou par des tiers non autorisés par Zeversolar

- non-installation de la mise à jour et à niveau du micrologiciel
- non-respect des consignes de sécurité applicables
- force majeure (coup de foudre, vandalisme, salissure, vol, par exemple)
- incidents ou défauts qui n'affectent pas la fonctionnalité

d. Autres conditions

La loi chinoise est uniquement applicable à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM). Si l'acheteur final est une entreprise, la seule juridiction compétente pour tous les litiges découlant de ou en relation avec les présentes conditions de garantie est Suzhou (Chine). Les conditions de garantie énoncées antérieurement ne deviennent pas des éléments du contrat de garantie local. Les règlements qui diffèrent de la présente garantie limitée doivent être formulés par écrit. Si l'une quelconque des dispositions susmentionnées ne peut être appliquée pour quelque raison que ce soit, la validité des dispositions restantes n'en sera pas affectée.

e. Garant / Coordonnées

Jiangsu Zeversolar New Energy Co., Ltd.

Tél. : +86 512 6937 0998

Fax : +86 512 6937 3159

Site Internet : www.zeversolar.com

Adresse de l'usine : No.588 Gangxing Road, Yangzhong, Jiangsu, Chine

Adresse du siège social : Building 9, No.198 Xiangyang Road, Suzhou 215011, Chine